

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE NEUVILLE SUR AIN

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Pouvoirs	Ont pris part au vote
16	9	3	12

Date de la convocation  
**7 novembre 2025**

**Séance du 10 novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le dix du mois de novembre, à 19h45,  
le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Ain, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Maire.

Membres présents à la séance : Thierry DUPUIS, Alain SICARD, Myriam FANGET, Christian BOUILLET, Virginie BACLET, François CAROBBIO, Sylvain ORENGA, Myriam CROUZIER, Sandrine BALLANDRIN.

Excusés : Catherine THOINON (pouvoir à Virginie BACLET), Jérémie RYNOIS, Agathe DORMANT (pouvoir à François CAROBBIO), Maxime SABRAN (pouvoir à Alain SICARD).

Absents : Emmanuel BRION, Christophe MEURENAND, Aurélien SICARD.

Secrétaire de séance : Myriam FANGET

**N° de l'acte : DEL.2025.11.10.08**

**OBJET : Budget communal 2025 – Décision modificative n°1.**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'une décision modificative est nécessaire sur le budget communal 2025, afin d'intégrer la dépense liée à l'extension du réseau électrique pour la desserte de la nouvelle station de Thol.

Compte tenu des réalisations budgétaires de l'année, il propose le transfert de crédits suivant :

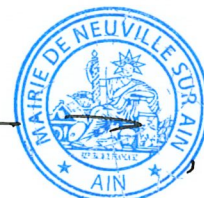
Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 2041513 : Subventions d'équipement versées		37 000,00 €		
<b>TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées</b>		<b>37 000,00 €</b>		
D 2135 : Installations générales et agencements	12 000,00 €			
D 2151 : Réseau de voirie	5 000,00 €			
D 2152 : Installations de voirie	12 000,00 €			
D 2156 : Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	4 000,00 €			
D 2184 : Mobilier	4 000,00 €			
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>37 000,00 €</b>			
<b>Total investissement</b>	<b>37 000,00 €</b>	<b>37 000,00 €</b>		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE le transfert de crédits proposé par Monsieur le Maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Thierry DUPUIS



Identifiant unique de l'acte : 001-210102737-20251110-2025111008B0071-BF  
Transmission n°ASCL\_2\_2025-11-19T010-15-13.00 (MI265380923)  
Date de télétransmission : 19 novembre 2025  
Date de réception préfecture : 19 novembre 2025